



CONTEXTE DE LA FORMATION

Au-delà des obligations réglementaires (Loi Energie Climat, Loi Climat Résilience) qui incitent fortement les maîtres d'ouvrage à installer des centrales photovoltaïques en toiture, la motivation des entreprises et des collectivités à solariser leur patrimoine immobilier est très forte.

Encore faut-il disposer de bâtiments « solarisables », dits « PV ready », c'est-à-dire aptes à recevoir des installations photovoltaïques dans le respect des contraintes techniques et du maintien de l'assurabilité de l'ouvrage.

Et si la majorité des bâtiments existants ne sont malheureusement pas solarisables sauf travaux importants, les surcoûts d'une construction neuve « PV Ready » sont négligeables lorsque la construction intègre ces contraintes dès la conception.

Mais l'évolution rapide des technologies, de la réglementation ainsi que des exigences des bureaux de contrôle et des assurances, a généré une somme de paramètres complexes à gérer pour les maîtres d'ouvrage, les architectes, les maîtres d'œuvre et plus généralement les acteurs de la construction.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Quels sont les critères d'un bâtiment « solarisable PV ready » ?
- Quelles sont les exigences techniques minimales, notamment en toiture ?
- Comment prévoir l'intégration électrique, optimiser les performances, la maintenance et la sécurité ?
- Comment intégrer les enjeux photovoltaïques dans un programme de construction ? les étapes, acteurs et périmètres des responsabilités

FORMATRICE :
CABINET INDÉPENDANT
D'INGÉNIERIE ET DE CONSEIL EN
ÉNERGIE SOLAIRE SOG SOLAR

TARIF : 250€ HT

PUBLIC CIBLE :
Maîtres d'ouvrage, architectes, maîtres d'œuvre, entreprises de construction, promoteurs immobiliers

PRÉREQUIS :
AUCUN

HEURES :
3 HEURES

LES ATOUTS DE LA FORMATION :

- **Expertise et Indépendance :**
Notre formation est le fruit du retour d'expériences et de la collaboration avec les acteurs du bâtiment sur plus d'une centaine de maîtrises d'œuvres photovoltaïques. Nous vous présentons les différentes solutions techniques en toute indépendance.
- **Interactive :**
Le nombre de participants est limité à 20 pour faciliter les échanges avec l'ingénieur conseil qui anime la formation (1h de questions/réponses).
- **Accessible et efficace**
En 3 heures seulement et sans vous déplacer, vous repartirez avec des informations cruciales pour vos projets.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contexte et réglementation (loi Energie Climat, Loi Climat Résilience), interaction entre les projets immobiliers et photovoltaïques



Les critères et définition d'un bâtiment « solarisable PV ready » : du minimum requis au bâtiment optimisé et performant



Exigences techniques des bâtiments industriels, commerciaux, tertiaires et agricoles solarisables :

- Les différents types de pose
 - Les contraintes sur la structure du bâti (charges surfaciques, charges ponctuelles)
 - Choix des matériaux de couverture et respect de la technique courante
 - Le Broof T3
 - Exemples de procédés certifiés et leurs subtilités
 - Accès et sécurité en toiture
 - Pour aller plus loin : prévoir l'intégration électrique, optimiser les performances
- 

Comment intégrer les enjeux photovoltaïques dans un programme de construction :

- Pour les architectes, maîtres d'œuvre et entreprises générales : en phase avant-projet, consultation des entreprises et rédaction des cahiers des charges sur chacun des lots concernés, suivi, coordination et réception des travaux
 - Pour les maîtres d'ouvrage : quelles exigences et moyens de contrôle pour sécuriser la faisabilité et l'assurabilité du projet, interactions avec un tiers investisseur photovoltaïque
- 

- Exemples et retours d'expérience
 - Questions/réponses
- 